

seille rouge. Elle convient aussi parfaitement aux terres que l'on cultive en seigle, en blé noir, ou en patates. Quant aux moyens à employer pour répandre la chaux, M. Davis, président de la Société d'Agriculture de Bourg va nous les donner. "Trois procédés, dit-il, sont en usage pour répandre la chaux. Le premier et le plus simple, celui qu'on emploie dans la plupart des lieux où la chaux est à bon marché, la culture peu avancée et la main-d'œuvre chère, consiste à mettre la chaux sur le sol par petits tas, éloignés les uns des autres d'une vingtaine de pieds. Lorsque la chaux, par suite de son exposition à l'air, est réduite en poussière, on la répand sur le sol, de manière que la couche soit partout égale. Le second moyen diffère du premier en ce qui suit : on recouvre chaque tas de chaux d'une couche de terre de six poncees à un pied d'épaisseur, suivant la grosseur des tas, et en sorte que la quantité de cette terre soit six fois plus considérable que celle de chaux éteinte. Lorsque la chaux commence à se gonfler, on remplit de terre les fentes et les crevasses qui se font dans la terre qui enveloppe la chaux, et lorsque celle-ci est en poussière, on mélange la terre et la chaux. Si rien ne presse dans les travaux, on recommence cette opération quinze jours plus tard, et après une troisième quinzaine on étend le tout sur le sol. Le troisième procédé consiste à faire l'opération suivante, c'est l'opération suivie dans les pays les mieux cultivés, lorsque la chaux est chère. On fait d'abord un premier lit de terre d'un pied d'épaisseur et d'une longueur double de sa largeur, on brise les mottes de terre, et l'on recouvre ce lit d'un lit de chaux ; un tonneau de chaux pour quarante-cinq pieds cubes de terre. Sur cette chaux on place un second lit de terre, puis un second de chaux, et successivement un troisième de terre et de chaux qu'on recouvre encore de terre. Si

la terre est humide et la chaux récente, huit à dix jours suffisent pour mettre la chaux en poussière. On mélange alors cette terre et cette chaux, et l'on emploie ce mélange le plus tard possible, parce qu'il est plus puissant lorsqu'il est plus ancien et plus parfait. Cette méthode est la plus suivie en Belgique, en Flandre, en Normandie ; c'est celle qui nous semble la plus sûre, la plus utile et la moins dispendieuse d'appliquer la chaux au sol." Nous voyons que quelquefois on emploie un autre moyen de mettre la chaux en poussière, c'est un moyen expéditif. On plonge un instant dans l'eau un panier à anse rempli de chaux, qu'on répand immédiatement ensuite sur le sol. En Irlande, l'emploi de la chaux comme amendement est très-répandu ; néanmoins il y existe une différence avec l'Angleterre dans la quantité de chaux employée. Les Anglais, eux, mettent sur le même espace de terre que les Français cinq à six fois autant de chaux que ceux-ci, mais on n'en comprend pas trop la raison. Car en France la quantité employée a suffi pleinement jusqu'à aujourd'hui et a donné des résultats aussi satisfaisants qu'en Angleterre ; toutefois, les terrains gras doivent dans tous les cas recevoir une quantité considérable de chaux, afin que celle-ci puisse les assainir.

Nous n'en dirons pas davantage dans le présent numéro sur les Amendements ; nous terminerons dans la livraison de février les quelques remarques que nous avons à ajouter sur l'emploi de la chaux, et nous donnerons quelques explications relativement aux autres substances propres à amender les terres.

—o—

☞ Nous voyons par le *Canadien* du 5 courant que l'exposition de bestiaux et de produits d'Agriculture, etc. pour le district de Québec, est fixée au 9 février prochain.